

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 8

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

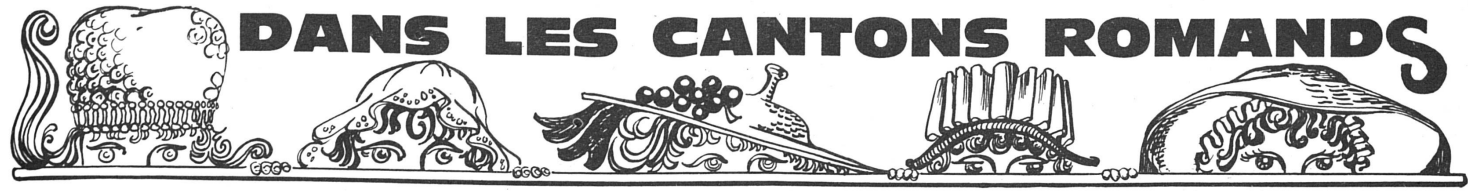
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



GENÈVE

L'ÉDUCATION SEXUELLE DANS LES ÉCOLES

L'éducation sexuelle est donnée différemment selon les cantons.

A Genève, grâce à un travail de recherche, de mise au point, d'améliorations successives, la doctoresse Bürgermeister et ses collaboratrices ont réussi à planifier les cours donnés aux trois degrés : primaire, secondaire, gymnasial.

La matière enseignée est répartie en trois cours de 3 heures chacun.

1. Cours d'information préventive pour les élèves de 10 à 12 ans.
2. Cours d'information sexuelle pour les élèves de 12 à 15 ans.
3. Cours d'information sexuelle pour les adolescents de 16 à 20 ans.

Tous les cours sont donnés par des médecins qui les insèrent dans les cours de biologie.

1. Cours (élèves de 10 à 12 ans) : l'information préventive, est un complément important aux informations données par les parents. La première éducation doit être faite par les parents, mais ceux-ci, souvent mal informés, ne peuvent donner des indications précises et complètes à leur enfant : c'est pourquoi le Service social de santé organise des conférences d'orientation pour les groupes de parents. Les réponses aux premières questions des jeunes enfants doivent être claires et précises afin de sécuriser l'enfant et le mettre à l'abri des informations erronées venant de l'extérieur.

2. Cours d'information sexuelle (enfants de 12 à 16 ans). Une information scientifique est indispensable pour les adolescents en période de transformations anatomiques, physiologiques et sexuelles.

Le cycle complet de ce cours est toujours enseigné par des médecins (hommes ou femmes) jusqu'en 8e terminale, afin que tous les élèves soient avertis et particulièrement les apprentis qui, auparavant, ne bénéficiaient d'aucune information.

Ce deuxième cours est obligatoire pour tous les élèves de 12 à 16 ans ; il est inséré dans le cours de biologie. Chaque élève reçoit une brochure concernant l'éducation sexuelle ainsi

que les titres de livres contenant des renseignements complémentaires.

La troisième heure de ce cours est consacrée au dialogue : questions-réponses. Le médecin répond toujours à toute question posée. Les élèves timides peuvent poser leurs questions par écrit. Cette orientation scientifique épargne de graves erreurs aux adolescents et les met à l'abri d'informations erronées, maisaines et grossières.

Le médecin complète ses leçons par des textes illustrés de croquis, de planches anatomiques, de diapositives ou de films.

Les différents chapitres de ce deuxième cours sont : le développement des organes féminins et masculins, la reproduction, les maladies, etc.

Le troisième cours pour élèves de 16 à 20 ans (anatomie, physiologie). Chapitres traités : cycle menstruel, fécondation, planning (celui-ci étudié sous l'angle démographique). Il est indispensable que les jeunes soient renseignés sur le problème de la contraception. Les garçons doivent être éduqués et avertis comme les jeunes filles, on les rend attentifs au fait : que dans les relations sexuelles, les deux partenaires sont responsables.

Problèmes de pathologie : stérilité, grossesse, accouchement, etc., avec films ou diapositives.

A la fin de chaque cours, il faut toujours établir le dialogue : questions-réponses. On discute librement, sans complexe ni fausse pudeur donc : travail très constructif et indispensable afin d'éviter tout obscurantisme ou malentendu.

Il est certain que les différents chapitres de ces cours sont développés graduellement selon l'âge des élèves et leur maturité. La marge est grande puisqu'elle englobe tous les jeunes entre 10 et 20 ans.

Cette planification, cette mise au point complète peut servir de modèle aux cantons qui voudraient bénéficier de cette expérience unique et réussie.

A la suite d'un exposé paru dans « Santé du monde », la doctoresse Bürgermeister fut sollicitée par les services de santé de plusieurs pays, de leur communiquer toute la documentation concernant les cours d'éducation sexuelle tels qu'ils sont donnés dans le canton de Genève.

(Résumé d'une conférence de la doctoresse Simone Ducommun.)

UNE SUISSESSE RÉCOMPENSÉE

L'Académie des Sciences de Rome, réunie en assemblée extraordinaire, a décerné dix médailles de mérite à des artistes, écrivains et chercheurs scientifiques d'Europe. Parmi ces personnalités, Mme Liliane Bétant, de Genève, a reçu une médaille d'argent pour son activité littéraire.

Professeur privé de langue française, Mme Bétant enseigne depuis plus de dix ans aux adultes préparant la maturité fédérale ou d'autres examens officiels. Déléguée pour la Suisse de la Société des Poètes et Artistes de France, elle est correspondante de la revue « Art et Poésie » et a fondé deux concours littéraires, l'un de poésie, l'autre de nouvelles et récits. Elle a publié plusieurs plaquettes de poésie, un essai, un documentaire sur le peuple berbère et de nombreux articles.

RENTRÉE SCOLAIRE PEU COMMUNE

Le 30 août, onze élèves parmi lesquelles quelques mères de famille et deux grand-mères ont pris le chemin de l'École professionnelle et ménagère de Genève : le cours en emploi pour aides familiales était devenu réalité ; grâce à l'appui des autorités et en particulier des présidents des deux départements intéressés, la Fédération des services d'Aide familiale de Genève disposera de nouvelles forces.

Bravo à ces onze dames et demoiselles qui n'ont pas hésité à revenir sur les bancs d'école pour se former — pendant 16 mois ! — en vue de ce travail éminemment utile et nécessaire.

Violette Bévand-Houriet.

NEUCHÂTEL

ACTIVITÉ 1970 DU CENTRE DE LIAISON

Le Centre de liaison, association faitière des sociétés féminines neuchâteloises, a pour but de :

- a) permettre à ses membres d'entreprendre des actions communes ou d'intérêt général ;
- b) informer les femmes sur les questions d'actualité, en collaboration notamment avec l'Alliance de sociétés féminines suisses.

Son activité 1970 s'est manifestée sur plusieurs plans.

LES CONSULTATIONS JURIDIQUES

Elles sont plus nécessaires que jamais. Un certain nombre de femmes, chargées de problèmes, ont à nouveau pu aller chercher conseil et réconfort auprès de notre dévouée Madame Gabus-Steiner, avocate, assistée par Mme Nienstlé, fidèle et précieuse à son poste. Nous ne pouvons assez remercier ces deux dames de leur travail bénévole.

LEÇONS DE CIRCULATION POUR PERSONNES AGÉES

Elles qui ont eu un si grand succès l'année passée tant à Neuchâtel qu'à la Chaux-de-Fonds ont dû être abandonnées pour différentes raisons, malgré le bienveillant intérêt de la Fondation pour la vieillesse.

LES JOURNÉES DE LA POMME DE TERRE

Organisées en mai, avec le généreux concours de la Régie fédérale des alcools et en collaboration avec la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommatrices. Elles ont eu un beau succès. A La Chaux-de-Fonds, quelque 220 personnes ont assisté aux démonstrations, à Neuchâtel environ 250, parmi lesquelles beaucoup de messieurs.

UNE VENTE DE FLEURS

qui s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds sous les auspices du Centre de liaison, en collaboration avec d'autres sociétés féminines, a donné le beau résultat de Fr. 2292.— en faveur des sinistrés du Pérou et de Roumanie.

UNE ENQUÊTE SUR LA JEUNESSE NEUCHÂTELOISE

ayant été mise en chantier sur le plan cantonal, Mmes Riggensbach et Schäppi, du Centre de liaison, ont participé à plusieurs séances. Cette enquête n'est pas terminée et nous n'en connaissons pas encore les résultats.

L'AIDE AU TIERS-MONDE

étant un problème actuel, une soirée d'information a été organisée, avec film et exposé de M. Fernand Spichiger, professeur, qui a séjourné longtemps au Congo et était à même, grâce à son expérience, de donner des renseignements de première main.

Mme Simone Schäppi a accepté d'être la déléguée du Centre de liaison au Comité cantonal pour l'aide au Tiers-Monde récemment constitué.

Mme Schäppi a, en outre, participé activement à la préparation de l'exposition itinérante « Pour la santé de notre peuple ».

ABONNEZ-VOUS

A « FEMMES SUISSES »

KYBOURG
 ECOLE DE COMMERCE
 GENEVE - 4, Tour-de-Pille - Tél. 25 10 38
 Directeur : R. KYBOURG
 Officier de l'Ordre des palmes académiques
 Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP
 Préparation aux fonctions de
 SECRÉTAIRE DE DIRECTION
 SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE
 SECRÉTAIRE-COMPTABLE
 DACTYLOGRAPHIE
 Langues : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
 Sténo et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande
 Dès maintenant : inscriptions année scolaire 1971-72

VAUD

Le centre social protestant de Lausanne a dix ans

Créé en 1961 par les paroisses de Lausanne, le Centre social protestant fête cet automne son dixième anniversaire. Cet événement sera marqué par diverses manifestations.

En dix ans d'activité, le CSP a développé des services s'adressant à des catégories de population très diverses et répondant à des problèmes, hélas ! trop nombreux et variés. Citons le Centre de rencontre et de consultations pour travailleurs étrangers, le salon-lavoir pour personnes âgées et handicapées, le Centre protestant de vacances, etc.

UN PORTRAIT-ROBOT

Si l'on voulait faire un portrait-robot a une valeur toute relative. Si cette « consultante-type » est une femme, cela ne signifie pas que les hommes soient absents de la consultation. Mais ils y viennent moins nombreux, ils représentent le 40 % des personnes qui s'adressent au CSP. Que faut-il en déduire ? Sans leur donner de réponse, nous ne faisons que poser quelques nouvelles questions : Les femmes auraient-elles plus de problèmes que les hommes ? Ou bien plutôt s'en occupent-elles plus facilement ? ou encore auraient-elles plus de facilité à se libérer pour venir consulter ?

... ET SES IMPRÉCISIONS

Si notre consultante est Suisse, le CSP n'est pas réservé aux seuls confédérés ; le 18 % des consultants est étranger et si n'on tient compte de la réception spécialisée pour travailleurs espagnols et italiens, ce chiffre se monte à plus de 40 %.

Si elle est mariée et mère, les célibataires font aussi appel à nos services (25 %). Les séparés, divorcés et veufs sont aussi représentés à raison de 5, 10 et 9 %.

Elle est protestante ! Toutefois est-il besoin de rappeler que le CSP est ouvert à tous ; il reçoit 20 % de catholiques et 4 % de diverses autres religions.

Elle est Lausannoise, comme le 60 % de l'ensemble. Mais les non-Lausannois font aussi appel aux services du CSP : le 20 % vient des communes avoisinantes et le 18 % du reste du canton.

Son âge se situe entre 36 et 50 ans ; elle fait donc partie du 33 % des consultants, mais les autres classes d'âge se répartissent comme suit :

moins de 25 ans	14 %
de 26 à 35 ans	21 %
de 36 à 45 ans	19 %
de 46 à 55 ans	19 %
de 56 à 65 ans	11 %

NE PAS TROP ATTENDRE

Pourquoi la majorité des personnes reçues attend-elle d'avoir passé 35 ans pour prendre conscience de leurs problèmes ? Ou mieux, pourquoi attendent-elles si longtemps pour venir nous consulter ? Car il faut rectifier un peu notre première question-affirmation en soulignant que les difficultés surviennent à tous les âges de la vie. Il n'en reste pas moins que certaines d'entre elles n'ont fait qu'empirer faute d'une aide adéquate en temps opportun...

20 % de catholiques... Pourquoi ne pas souligner au passage cet exemple d'écuménisme vécu ?

Jean-Daniel Kohler.

Magnifique fidélité

Mme R. Addor-Guillard, de Pully, est abonnée à notre journal depuis 1925 !

Elle a cette année 84 ans et s'est vivement réjouie de ce que les Suissesses avaient obtenu des droits civiques sans restriction. Elle suivra certainement avec intérêt, cet automne, les élections qui enverront les premières femmes siéger aux Chambres fédérales.

Merci de cette belle et encourageante fidélité et longues années encore à cette lectrice qui fut une des pionnières auxquelles nous devons tant.

VISITE DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Faisant suite aux cours d'instruction civique du mois de mai et pour faire leurs connaissances en matière de politique fédérale, le groupe des Femmes Libérales organise un voyage à Berne le 28 septembre 1971 pour visiter le Palais fédéral et assister à une partie de séance du Conseil national ou du Conseil des Etats.

Sur place, elles seront pilotées par MM. Louis Guisan, Georges Thévoz, Georges Jaccottet qui les initieront aux mystères de la vie parlementaire, à la veille des élections fédérales.

S'inscrire au plus vite auprès de Mme France-Line Matile, chemin de Valfaye 10, 1010 Lausanne.

UN DÉCÈS

Après quelques mois de maladie vient de mourir Mlle Suzanne Mermod qui fut, à Lausanne, le premier dentiste scolaire.

La Journée de la faim

DU NÉCESSAIRE ET DU SUPERFLU



Autrefois, pour donner, il fallait se priver d'un peu de nécessaire. Aujourd'hui, on ne se prive plus que d'un peu de superflu en faveur de ceux qui n'ont pas le nécessaire. Savez-vous que dans notre pays au standard de vie si élevé de nombreuses mères sont encore à secourir ? Que la Journée de la Faim du Mouvement de la Jeunesse suisse romande a encore toute sa raison d'être ? Cette année 800 enfants déshérités ont bénéficié de l'aide apportée par le Mouvement de la Jeunesse suisse romande, grâce aux recettes de cette manifestation. CCP : Genève 12 - 105 ; Lausanne 10 - 1973 ; Neuchâtel 10 - 1973